



Doc. 16314

05 janvier 2026

La socialisation à l'école: pour une éducation inclusive et participative qui favorise les valeurs démocratiques

Rapport¹

Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Rapporteure: Mme Luz MARTINEZ SEIJO, Espagne, Groupe des socialistes, démocrates et verts

Sommaire	Page
A. Projet de résolution	2
B. Projet de recommandation	5
C. Exposé des motifs par Mme Luz Martínez Seijo, rapporteure	6
1. Introduction	6
2. La socialisation à l'école: les enjeux	6
3. Priorités: vivre ensemble, bien-être, inclusion et valeurs démocratiques à l'école	8
3.1. Bien vivre ensemble et bien-être	8
3.2. Inclusion et promotion de la diversité	9
3.3. Valeurs démocratiques	9
4. Méthodologies et outils	10
4.1. Éducation aux droits humains et aux valeurs démocratiques	10
4.2. La participation: vers la socialisation active des élèves	12
4.3. Apprentissage socio-émotionnel	12
4.4. Résolution de conflits	13
4.5. Processus d'apprentissage collaboratif	14
4.6. Responsabilité numérique	14
5. Les acteurs clés pour écoles démocratiques et participatives	15
6. Conclusion	16

1. Renvoi en commission: [Doc. 15917](#), Renvoi 4799 du 15 avril 2024.



A. Projet de résolution²

1. L'Assemblée parlementaire est fermement convaincue que l'éducation est un pilier fondamental de la démocratie. Les écoles rassemblent des personnes d'âges, d'horizons et de disciplines différents à un degré que l'on ne retrouve que dans quelques autres espaces communautaires. Loin d'être seulement des lieux d'enseignement académique, les écoles sont aussi des endroits où les enfants et les jeunes peuvent participer en tant que membres de la communauté, s'engager dans un apprentissage coopératif, développer des compétences et attitudes sociales telles que l'esprit critique et l'empathie, découvrir les valeurs démocratiques et respecter et promouvoir la diversité.

2. Toutefois, en tant que miroirs de la société, les écoles sont confrontées à des défis croissants pour remplir ce rôle démocratique. Si la diversité est une richesse pour l'environnement scolaire, elle peut également rendre plus compliquée la construction de valeurs communes et d'une compréhension mutuelle. La discrimination, le racisme, le harcèlement et l'exclusion restent très répandus dans de nombreux établissements scolaires et entravent l'établissement de liens significatifs entre élèves d'origines différentes. Une exposition excessive aux réseaux sociaux réduit l'interaction directe et peut exposer les jeunes à la désinformation, qui alimente les préjugés et les stéréotypes préjudiciables, accentuer le sentiment d'isolement et d'anxiété et miner la confiance en soi, en particulier chez les adolescentes et les adolescents qui recherchent une reconnaissance en ligne et subissent la pression de leurs pairs.

3. Par ailleurs, l'Assemblée exprime sa vive préoccupation quant à la situation et au bien-être des enseignantes et des enseignants dans toute l'Europe. Ils sont gravement touchés par les coupes budgétaires dans le système éducatif, le manque de ressources humaines, l'absence de représentation dans la gouvernance de l'éducation, sans oublier la rémunération et la reconnaissance insuffisantes de leur travail. Ces facteurs entraînent une charge de travail importante, des classes surchargées, de mauvaises conditions de travail et un manque de ressources pour mener des activités créatives et innovantes avec les élèves. En outre, de nombreux enseignants et enseignantes ne bénéficient pas du soutien professionnel et psychologique dont ils auraient besoin. Ces contraintes cumulées pèsent lourdement sur le bien-être du personnel enseignant et, par conséquent, sur la qualité de l'enseignement.

4. Dans bon nombre de contextes éducatifs, on observe un écart considérable entre les valeurs démocratiques et le respect de la diversité qui sont expressément mis en avant dans les programmes scolaires, et l'expérience concrète que vivent les élèves dans les cultures scolaires traditionnelles, souvent marquées par des dynamiques autoritaires, hiérarchiques, voire xénophobes. Les apprentissages les plus approfondis et les plus durables passent moins par les contenus proposés que par les expériences quotidiennes au sein de la communauté scolaire. Pour l'Assemblée, les environnements éducatifs doivent incarner les valeurs qu'ils entendent transmettre, de sorte que les élèves ne se contentent pas d'étudier la démocratie, mais en fassent aussi l'expérience à travers des pratiques réelles de participation, de délibération, de responsabilité partagée et de justice sociale. Il convient de promouvoir des processus de transformation de la culture scolaire afin de privilégier la cohérence entre les objectifs éducatifs et les moyens utilisés pour les atteindre, en veillant à ce que chaque espace, chaque relation, chaque décision au sein de l'école devienne une occasion de mettre en pratique les principes démocratiques.

5. Face au déclin alarmant de la démocratie au niveau mondial, l'Assemblée souligne que l'apprentissage et la pratique de la démocratie devraient être une priorité politique fondamentale du système éducatif si l'on veut aider les jeunes à avoir confiance dans la démocratie et à s'engager dans la citoyenneté démocratique. En se référant à la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 et au Nouveau pacte démocratique pour l'Europe proposé par le Secrétaire Général, l'Assemblée exhorte les États membres à donner la priorité à l'éducation et à réaliser les investissements nécessaires. Des politiques doivent être adoptées afin de doter les écoles de la flexibilité requise pour répondre aux défis actuels, non seulement pour adapter les programmes et les méthodologies, mais aussi pour incarner les valeurs et les pratiques démocratiques, inclusives et participatives au sein des écoles.

6. En conséquence, l'Assemblée recommande aux États membres du Conseil de l'Europe:

6.1. s'agissant des politiques éducatives:

6.1.1. de faire de l'éducation une priorité politique visant à accroître la résilience démocratique de la société et d'entreprendre une révision stratégique de leurs politiques, conformément aux trois piliers de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation

2. Projet de résolution adopté à l'unanimité par la commission le 1 décembre 2025.

2024-2030: renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation; renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation; et faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains;

6.1.2. d'élaborer des politiques globales qui garantissent que les écoles peuvent intégrer la socialisation, l'inclusion et le bien-être comme objectifs fondamentaux, au même titre que la réussite scolaire; de mettre en place des programmes souples en tant que facteurs clés de la promotion de l'éducation inclusive, qui permettent au personnel enseignant d'adapter le contenu et de répondre à différents besoins; et d'offrir aux élèves la possibilité de participer de façon active et constructive à la gouvernance de leur école et à la vie de leurs communautés;

6.1.3. d'adopter, le cas échéant, une législation visant à promouvoir le «bien vivre ensemble» dans les écoles et à prévenir le harcèlement; et d'envisager de réglementer l'utilisation des smartphones à l'école et d'instaurer une limite d'âge pour l'accès aux réseaux sociaux;

6.1.4. d'adopter une approche de l'éducation centrée sur l'apprenant, fondée sur les droits humains et qui prête une attention particulière aux apprenantes et apprenants vulnérables, notamment les enfants migrants et les enfants qui ont des besoins éducatifs spéciaux, en élargissant la notion d'éducation inclusive pour mettre l'accent sur les besoins, les talents, les aptitudes et les centres d'intérêt des élèves plutôt que sur leurs supposées limites;

6.1.5. d'incorporer une éducation à la citoyenneté démocratique adaptée à l'âge des élèves en tant que matière obligatoire distincte et d'intégrer les compétences pour une culture de la démocratie dans d'autres matières pertinentes à tous les niveaux de l'éducation formelle;

6.2. s'agissant des méthodologies:

6.2.1. de promouvoir des approches pédagogiques interactives centrées sur les élèves ainsi que l'apprentissage coopératif en petits groupes, en faisant ressortir les différences culturelles et les identités multiples parmi les élèves d'une classe et en utilisant le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie du Conseil de l'Europe;

6.2.2. de recourir à l'éducation socio-émotionnelle afin de promouvoir le bien-être des élèves, de prévenir les problèmes de santé mentale, de renforcer la cohésion sociale et de soutenir l'épanouissement personnel et social des élèves;

6.2.3. aux fins de parvenir à une tolérance zéro envers le harcèlement, d'élaborer des programmes scolaires axés sur la prévention et le règlement participatif des conflits par la médiation, les moyens d'exprimer son désaccord avec respect, l'entraide entre pairs et la justice réparatrice;

6.2.4. de proposer aux élèves un large éventail d'activités et de clubs complémentaires (artistiques, sportifs, environnementaux, etc.) qui favorisent la socialisation des élèves autour de leurs centres d'intérêt; et de créer des occasions de participation démocratique dans les écoles et leurs communautés (conseils d'élèves, clubs de débat, projets communautaires);

6.2.5. de promouvoir la responsabilité numérique et l'éducation aux médias et à l'information, en utilisant un cadre pédagogique pour l'éducation à la citoyenneté numérique, tel que l'outil conçu par le Conseil de l'Europe ([DCE Planner](#)); de relier les espaces d'apprentissage physiques, sociaux et numériques en partageant une vision commune de l'inclusion, de la citoyenneté démocratique, du respect de la diversité, du bien-être et de l'apprentissage;

6.2.6. d'encourager la participation active et la gouvernance participative dans les écoles en impliquant le corps enseignant, les élèves et les parents dans la mise en place d'une «culture scolaire globale de la démocratie» qui soit fondée sur une approche globale axée sur les valeurs et la communauté, en instaurant la confiance et la participation dans les communautés par le biais de l'éducation; les partenariats avec des associations et des spécialistes externes peuvent apporter une valeur ajoutée;

6.3. s'agissant des mesures qui visent à créer un environnement favorable et stimulant pour le corps enseignant:

6.3.1. de renforcer la formation initiale et continue du personnel enseignant sur les questions de socialisation, d'inclusion, d'éducation socio-émotionnelle, de participation active, de prévention et de règlement des conflits et d'apprentissage coopératif;

6.3.2. d'inclure dans la formation du personnel enseignant et la formation professionnelle les compétences pour une culture de la démocratie telles que décrites dans le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie;

6.3.3. d'élargir les possibilités d'échanges professionnels et de développement pour le personnel enseignant et de fournir différentes ressources et orientations pédagogiques; de garantir l'accès gratuit aux espaces d'apprentissage virtuels et aux ressources pédagogiques ouvertes;

6.3.4. de promouvoir des processus communs de recherche et de réflexion collective sur sa propre pratique pour permettre, d'une part, de rompre la continuité entre les expériences passées du personnel enseignant en tant qu'élèves et la construction critique de leur identité professionnelle, et d'autre part, d'affermir une culture de la pratique pédagogique alignée sur les valeurs démocratiques, la justice sociale et l'apprentissage collaboratif.

7. Enfin, l'Assemblée appelle à renforcer la coopération internationale pour préserver le rôle démocratique de l'éducation et invite l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à coopérer étroitement avec le Conseil de l'Europe afin de fournir des orientations cohérentes et complémentaires aux États membres.

B. Projet de recommandation³

1. Face au déclin mondial de la démocratie et en se référant à sa Résolution... (2026) «La socialisation à l'école: pour une éducation inclusive et participative qui favorise les valeurs démocratiques», l'Assemblée parlementaire rappelle que l'apprentissage et la pratique de la démocratie devraient constituer une priorité politique et éducative fondamentale dans l'Europe d'aujourd'hui pour aider les jeunes à s'engager dans la citoyenneté démocratique.

2. À cet égard, l'Assemblée soutient la décision des ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe de définir de nouvelles priorités et actions pour mettre en œuvre les Principes de Reykjavik pour la démocratie en approuvant la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030. Celle-ci repose sur trois piliers: renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation; renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation; et faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits humains.

3. En outre, le lancement, à l'initiative du Secrétaire Général, d'un Nouveau pacte démocratique pour l'Europe, qui vise à impliquer et à soutenir les États membres dans le renforcement de la résilience démocratique en Europe, arrive au moment opportun. L'Assemblée considère que la mise en place de systèmes éducatifs plus résilients et plus réactifs devrait être un élément clé de ce processus. L'engagement politique des États membres sera déterminant pour faire de l'éducation une priorité, lui allouer des ressources et concevoir des politiques qui permettent aux écoles de répondre aux nombreux défis sociétaux et démocratiques et de devenir des lieux où les principes démocratiques, inclusifs et participatifs peuvent s'acquérir et être mis en pratique.

4. Le personnel enseignant et les équipes de direction des établissements jouent un rôle essentiel dans ce processus, qui repose sur une culture scolaire globale de la démocratie et qui reste à implanter et à utiliser largement au sein de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté. Le Conseil de l'Europe fournit au personnel enseignant des orientations précieuses et des outils pratiques, tels que le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, et des expériences tirées de projets antérieurs tels que «Faisons vivre une culture démocratique et inclusive à l'école» et «S'exprimer en toute liberté – apprendre en toute sécurité. Des écoles démocratiques pour tous». En outre, l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique 2025 permet aux États membres d'échanger des expériences et d'accéder à des ressources et à des pratiques innovantes en matière d'éducation à la citoyenneté numérique.

5. Au vu de ce qui précède, l'Assemblée recommande au Comité des Ministres de soutenir et d'aider les États membres à entreprendre un examen stratégique de leurs politiques, conformément à la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030, et en particulier:

5.1. à promouvoir une approche de l'éducation centrée sur l'apprenant et fondée sur les droits humains, en veillant à ce que tous les apprenants et apprenantes – y compris les groupes vulnérables, tels que les enfants migrants et les enfants qui ont des besoins éducatifs spéciaux – bénéficient d'une approche inclusive qui s'intéresse aux besoins, aux talents, aux aptitudes et aux centres d'intérêt de chaque élève plutôt qu'à ses supposées limites;

5.2. à renforcer la mission démocratique des systèmes éducatifs en veillant à les aligner sur l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté; à faciliter la mise en œuvre et l'utilisation généralisée du Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie; et à favoriser la dispense d'une éducation à la citoyenneté démocratique adaptée à l'âge des élèves en tant que matière obligatoire distincte, complétée par l'intégration transversale des compétences pour une culture de la démocratie dans d'autres matières pertinentes à tous les niveaux de l'éducation formelle;

5.3. à fournir des orientations pour intégrer pleinement le cadre pédagogique du Conseil de l'Europe pour l'éducation à la citoyenneté numérique dans les systèmes éducatifs;

5.4. à fournir des conseils pratiques ciblés pour inclure les compétences pour une culture de la démocratie et l'éducation à la citoyenneté numérique dans la formation du personnel enseignant, la formation professionnelle et l'éducation et la protection de la petite enfance;

5.5. à poursuivre et, le cas échéant, à renforcer la coopération avec l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour élaborer des orientations cohérentes et complémentaires qui visent à soutenir le rôle démocratique de l'éducation et à promouvoir le concept d'une culture scolaire démocratique globale qui soit largement utilisé et mis en œuvre dans les écoles.

3. Projet de recommandation adopté à l'unanimité par la commission le 1 décembre 2025.

C. Exposé des motifs par Mme Luz Martínez Seijo, rapporteure⁴

1. Introduction

1. Le Sommet de Reykjavik⁵ a souligné que l'éducation était déterminante, car elle donne aux enfants et aux jeunes les repères nécessaires pour grandir en embrassant les valeurs démocratiques dans des sociétés culturellement diverses. Dans ce contexte, la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030⁶, lancée lors de la 26^e Conférence permanente des ministres de l'éducation⁷ en septembre 2023, s'articule autour de trois piliers: renouveler la mission démocratique et civique de l'éducation; renforcer la responsabilité sociale et la réactivité de l'éducation; faire progresser l'éducation grâce à une transformation numérique fondée sur les droits de l'homme.

2. La proposition de résolution⁸ que j'ai déposée avec plusieurs autres membres en janvier 2024 souligne que «[s]i les compétences en matière de culture démocratique, d'engagement civique, de méthodologies d'apprentissage, ainsi que de réactivité et d'innovation dans et à travers l'éducation sont des préoccupations essentielles, ces objectifs ne peuvent être atteints de manière isolée. Prendre soin du développement holistique des apprenants, de leur santé mentale et de leur bien-être dans un environnement sûr sont les piliers d'une éducation de qualité.»

3. En outre, nous avons souligné que «[l]a violence, le harcèlement, la discrimination, le racisme sont malheureusement toujours présents en milieu scolaire. Apprendre à vivre ensemble dans la diversité, respecter et tolérer les différentes attitudes qui découlent de la coexistence, font partie du processus de socialisation et sont un élément clé pour mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage, telles que l'apprentissage coopératif et l'apprentissage par projet, avec une attention particulière aux apprenants vulnérables.»

4. Parmi les travaux antérieurs de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias qui promeuvent l'éducation inclusive et les besoins spéciaux des apprenants vulnérables, nous pouvons évoquer le rapport de M. Pavlo Sushko intitulé «Un enseignement de qualité pour les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux: les défis posés par la pandémie, la guerre et le numérique»⁹. Ce rapport préconise une approche de l'éducation fondée sur les droits humains qui garantisse l'accessibilité, la participation et l'équité dans les divers environnements d'apprentissage.

5. Dans mon rapport, je présente des exemples de politiques, de méthodologies et d'outils innovants pour encourager les États membres du Conseil de l'Europe à promouvoir le processus de socialisation par une éducation de qualité à l'ère du numérique, afin d'améliorer la sécurité, la santé mentale et le bien-être des élèves, de promouvoir les valeurs démocratiques et de renforcer la tolérance et l'inclusion à l'école. L'Assemblée parlementaire pourrait recommander l'élaboration de lignes directrices du Conseil de l'Europe pour aider les États membres dans ce processus.

6. Je tiens à remercier tous les expert·es que nous avons interrogés lors des auditions à Trondheim en Norvège, et en ligne depuis Strasbourg, pour avoir partagé leurs informations, leurs idées et leurs réflexions sur les mesures à prendre à l'avenir, que nous prenons en compte dans les chapitres suivants de l'exposé des motifs. Je tiens également à remercier le Dr Carlos Mas Ruiz, de l'université d'Alcalá en Espagne, pour m'avoir aidé à préparer ce rapport grâce à ses recherches approfondies.

2. La socialisation à l'école: les enjeux

7. Je commencerai par définir la socialisation éducative, qui désigne le processus par lequel une personne s'intègre dans la société en assimilant des normes, des valeurs et des rôles. Les fondements théoriques de ce concept remontent à Émile Durkheim (1975), qui le définissait comme la «socialisation méthodique de la jeune génération». En d'autres termes, il s'agit de la transmission intentionnelle de la culture par les adultes afin d'assurer la reproduction de l'ordre social. Dans cette perspective, le travail éducatif est conçu comme un domaine de modélisation sociale qui, au-delà de l'enseignement académique, façonne les

4. L'exposé des motifs est établi sous la responsabilité de la rapporteure. Sa version originale anglaise a été traduite vers le français par un outil de traduction automatique.

5. Comité des Ministres, [4e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe](#).

6. «Priorité aux apprenants» – une nouvelle stratégie 2030 du Conseil de l'Europe pour le secteur de l'éducation.

7. [26e session de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation](#).

8. [Doc. 15917 – Proposition de résolution](#).

9. [Doc. 15984 – Rapport](#).

consciences, normalise les comportements et établit un cadre commun de croyances et de valeurs. Il ne s'agit pas seulement d'acquérir des connaissances, mais d'intérioriser des modèles de conduite qui soutiennent la cohésion de la structure sociale¹⁰.

8. L'éducation est un pilier fondamental de la démocratie et un mécanisme clé pour favoriser la socialisation, l'inclusion et le bien-être. Les écoles ne sont pas seulement des lieux d'enseignement académique; les élèves y développent des compétences sociales, s'engagent dans un apprentissage coopératif et font l'expérience de la participation démocratique. Cependant, les écoles modernes sont confrontées à des défis croissants pour remplir ce rôle. Les divisions sociales, les inégalités économiques, les transformations numériques et les lacunes institutionnelles ont contribué à accroître l'isolement, l'anxiété et le désengagement des élèves. La stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030 souligne l'importance d'intégrer la socialisation dans les politiques éducatives afin de créer des environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et démocratiques. Les écoles doivent aller au-delà de l'enseignement scolaire pour favoriser activement la santé mentale, l'intelligence émotionnelle et l'engagement démocratique des élèves. Les politiques qui négligent ces aspects risquent d'échouer dans leur mission plus large qui consiste à préparer les élèves à la vie dans des sociétés diversifiées. L'Assemblée a constamment exhorté les États membres à renforcer le rôle social des écoles afin de répondre à des défis tels que l'influence des réseaux sociaux, la diversité liée aux migrations et les préoccupations croissantes en matière de santé mentale¹¹.

9. Les écoles d'aujourd'hui reflètent les transformations plus larges de la société. La diversité culturelle et ethnique croissante, les disparités économiques grandissantes et la persistance des divisions sociales ont compliqué le processus de socialisation des élèves. Si la diversité enrichit l'environnement scolaire, elle présente également des difficultés en matière de construction de valeurs communes et de compréhension mutuelle. La discrimination, le racisme et l'exclusion socio-économique restent courants dans de nombreux établissements scolaires, ce qui rend difficile l'établissement de liens significatifs entre élèves d'origines différentes. Une étude menée par l'UNICEF (2020) a mis en évidence que les élèves issus de minorités ou de milieux migrants sont souvent confrontés à des barrières linguistiques, à des préjugés et à une participation moindre à la vie scolaire, ce qui affecte directement leur sentiment d'appartenance.

10. Les disparités économiques exacerbent encore davantage le fossé entre les élèves privilégiés et les élèves vulnérables. Cet écart en matière de ressources crée des inégalités dans les possibilités de socialisation, car les élèves issus de milieux défavorisés peuvent souffrir d'isolement et d'une baisse de l'estime de soi en raison d'un accès limité aux activités sociales et récréatives, ainsi que d'opportunités limitées.

11. L'expansion rapide des réseaux sociaux et de la communication en ligne a profondément modifié la manière dont les jeunes interagissent. Si les plateformes numériques peuvent faciliter la socialisation, elles contribuent également à de nouvelles formes d'isolement, d'anxiété et de cyberharcèlement. Des études indiquent qu'un temps d'écran excessif a entraîné une diminution des interactions en personne, affaiblissant la capacité des élèves à développer leurs compétences sociales, leur intelligence émotionnelle et leurs capacités de résolution des conflits¹². Les enfants et les adolescents passent de moins en moins de temps à jouer dehors ou à participer à des activités sociales en face à face, préférant les interactions numériques qui manquent de profondeur émotionnelle.

12. Les recherches menées par le Conseil de l'Europe sur la santé mentale des jeunes ont montré qu'une exposition excessive aux réseaux sociaux peut entraîner de l'anxiété, du stress et une perte de confiance en soi, en particulier chez les adolescents qui recherchent une reconnaissance en ligne et qui subissent la pression de leurs pairs. De plus, la numérisation a donné naissance à de nouvelles formes de violence, notamment le cyberharcèlement et le harcèlement en ligne. L'absence de politiques éducatives efficaces en matière de numérique dans les écoles laisse de nombreux élèves démunis face aux risques liés aux interactions en ligne, les rendant vulnérables à la manipulation, à la désinformation et à la discrimination en ligne¹³.

13. Malgré ces défis, les écoles restent le cadre le plus efficace pour promouvoir la socialisation et l'inclusion. Lorsque les structures familiales ou sociales échouent, l'environnement scolaire devient le seul lieu où les élèves peuvent développer les compétences sociales et émotionnelles nécessaires à leur intégration

10. Marta Talavera, professeure à l'Université de Valence, Espagne, 2025.

11. [Compétences pour une culture de la démocratie – Vivre ensemble sur un pied d'égalité dans des sociétés démocratiques et culturellement diverses – Synthèse.](#)

12. [Recommandation du Conseil relative à la promotion de valeurs communes, à l'éducation inclusive et à la dimension européenne de l'enseignement – European Education Area.](#)

13. [Anti-Bullying Alliance.](#)

sociale. Les écoles jouent un rôle essentiel dans la promotion de la responsabilité sociale, de la coopération et de la citoyenneté participative, en veillant à ce que les élèves expérimentent les valeurs démocratiques en action. Le développement de stratégies d'apprentissage coopératif, de programmes de médiation des conflits et d'initiatives de soutien par les pairs a été reconnu comme une approche efficace pour améliorer la socialisation dans les écoles¹⁴. Les écoles qui mettent en œuvre des modèles de gouvernance participative, tels que les conseils d'élèves, les programmes de médiation par les pairs et les discussions à l'échelle de l'école sur l'inclusion, affichent généralement des niveaux d'engagement des élèves plus élevés et une réduction des cas de discrimination.

14. Les programmes axés sur la santé mentale, l'éducation émotionnelle et la résolution des conflits contribuent également à créer un climat scolaire qui favorise les interactions positives et le bien-être. L'initiative «Des écoles démocratiques pour tous» (2017-2022) du Conseil de l'Europe a démontré que les écoles qui accordent la priorité à la participation des élèves à la prise de décision et à la gouvernance scolaire ont tendance à afficher des niveaux plus élevés de satisfaction, de cohésion sociale et de respect.

15. De nombreux systèmes éducatifs ne disposent pas de politiques structurées visant à renforcer la fonction sociale des écoles. Des études menées par l'Anti-Bullying Alliance britannique indiquent que le harcèlement, la discrimination et la violence restent des problèmes persistants dans les écoles européennes, entraînant des troubles psychologiques, un désengagement et des taux élevés d'abandon scolaire. La formation du personnel enseignant est souvent insuffisante, ce qui laisse les éducateurs et les éducatrices mal préparés à gérer les conflits sociaux et à favoriser l'apprentissage coopératif. L'absence de lignes directrices coordonnées en matière d'éducation numérique limite également la capacité des écoles à enseigner une utilisation responsable des médias sociaux, exposant les élèves à des risques plus élevés de cyberharcèlement et de manipulation en ligne.

16. Les systèmes éducatifs devraient donc élaborer des politiques globales qui garantissent que les écoles intègrent la socialisation comme objectif fondamental, au même titre que la réussite scolaire. Le renforcement de la formation du personnel enseignant, le financement d'initiatives en matière de santé mentale et la mise en place de programmes spécifiques structurés seront essentiels pour relever ces défis.

3. Priorités: vivre ensemble, bien-être, inclusion et valeurs démocratiques à l'école

17. La nécessaire adaptation de l'Europe aux mutations sociales, technologiques et scientifiques qui caractérisent le XXI^e siècle passe par des politiques qui donnent de la flexibilité aux établissements scolaires, tant du point de vue des programmes que dans la manière d'incarner les valeurs démocratiques, inclusives et participatives.

3.1. Bien vivre ensemble et bien-être

18. Afin de créer un bon cadre pour un «bien vivre ensemble» dans les écoles, il faut un processus solide de socialisation fondé sur la collaboration et la participation, dans le cadre duquel les élèves apprennent à établir des relations saines avec les autres, et interagir d'une manière qui favorise le respect mutuel et l'empathie. L'amélioration de la coexistence scolaire fait appel à différents moyens comme l'élaboration démocratique des règles de vie en classe, la résolution pacifique des conflits, la prévention de la violence et du harcèlement et le bien-être des élèves¹⁵.

19. Le bien-être et la santé mentale à l'école ne peuvent être assurés de manière durable que par une approche globale du bien-être et de la santé mentale, mobilisant l'ensemble du système et des établissements scolaires¹⁶. La Direction générale de l'Éducation, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture de la Commission européenne a récemment publié des «Lignes directrices à l'intention des responsables des politiques éducatives»¹⁷ qui proposent notamment d'instaurer un climat scolaire positif, d'intégrer l'apprentissage socio-émotionnel dans les programmes scolaires, d'encourager les partenariats collaboratifs, de créer des écoles sûres pour prévenir et traiter toute forme de violence et de promouvoir le bien-être à l'ère du numérique. Elles recommandent d'inclure les principes du bien-être dans la formation initiale du personnel

14. Compétences pour une culture de la démocratie – Vivre ensemble sur un pied d'égalité dans des sociétés démocratiques et culturellement diverses – Synthèse.

15. Un modèle global d'amélioration de la coexistence. IMECA. UAH, <https://convivenciayaprendizajecooperativo.web.uah.es/wp/biblioteca-videos-articulos-prensa-etc/publicaciones/>.

16. Simões, C., Caravita, S. & Cefai, C. (2021). «A Systemic, Whole-School Approach to Mental Health and Well-Being in Schools in the EU», rapport analytique, Union européenne.

17. <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/0fbef913-0d3b-11ef-a251-01aa75ed71a1>.

enseignant, en renforçant la capacité des directeurs et directrices d'établissement à tenir compte du bien-être à l'école, en assurant une formation professionnelle continue et un soutien permanent aux éducateurs et éducatrices et en facilitant l'accès à des services d'accompagnement aux apprenant·es ayant des besoins en santé mentale.

20. L'initiative Happy Schools de l'UNESCO encourage une réforme de l'éducation porteuse de transformations et un changement de paradigme visant à placer le bonheur au centre des politiques et pratiques éducatives. Les activités ne peuvent être mises en œuvre efficacement à grande échelle sans être intégrées aux politiques et projets éducatifs. C'est pourquoi il est recommandé de privilégier une approche globale, guidée par des valeurs et axée sur la communauté, qui s'appuie sur des politiques éducatives et une planification de l'enseignement pour garantir des changements systémiques¹⁸.

3.2. Inclusion et promotion de la diversité

21. La ségrégation scolaire reste de nos jours un problème important en Europe. Elle touche particulièrement les enfants en situation de handicap, les enfants d'origine immigrée, les enfants roms et d'autres enfants rencontrant des difficultés sociales ou personnelles. Le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe a examiné cette question dans le rapport « [Lutter contre la ségrégation scolaire en Europe par l'éducation inclusive](#) », qui contient des recommandations visant à promouvoir l'éducation inclusive et une meilleure compréhension des besoins des élèves dans les systèmes éducatifs.

22. Pour mesurer l'inclusivité des établissements et de l'ensemble du système éducatif, les autorités peuvent utiliser des outils comme « l'indice d'inclusion ». Cette ressource bien connue aide les écoles à évaluer et à améliorer leur inclusivité, en axant leurs efforts sur la participation et la réussite de tous les élèves, notamment les élèves en situation de handicap et ceux appartenant à d'autres groupes marginalisés¹⁹.

23. L'éducation inclusive est un cheminement qui reconnaît les besoins divers de tous les apprenant·es en suivant plusieurs grandes approches. Par exemple, l'apprentissage coopératif²⁰ dans une classe transforme l'environnement. Les élèves y sont répartis en groupes hétérogènes, au sein desquels chaque membre joue un rôle bien défini. Ces activités favorisent une interdépendance positive et ont recours à des techniques de coopération, ce qui permet d'adapter les tâches aux différents niveaux, y compris aux élèves ayant des besoins spéciaux, pour parvenir à un produit final élaboré par le groupe.

24. La conception universelle des apprentissages, autre méthode de pratique courante, adapte les environnements pédagogiques pour répondre aux besoins divers de chacun des élèves en proposant de multiples moyens d'engagement et en motivant les élèves par différentes stratégies. Dans l'enseignement collaboratif ou co-enseignement, le personnel enseignant s'associe pour planifier et dispenser les cours. Cette stratégie comporte souvent des actions communes au sein de la classe, ce qui crée une expérience d'apprentissage dynamique et inclusive.

25. Chacune de ces approches contribue à rendre l'éducation plus inclusive en veillant à ce que tous les élèves, indépendamment de leur parcours ou de leurs capacités, participent pleinement à l'environnement d'apprentissage et s'y épanouissent. Ces méthodes favorisent un sentiment d'appartenance et de réussite chez tous les apprenant·es et font ainsi de l'éducation inclusive une réalité.

3.3. Valeurs démocratiques

26. La démocratie s'apprend. Les valeurs humaines sont le fondement des droits démocratiques, qui doivent être développés par la pratique. L'école doit enseigner les valeurs démocratiques que sont le respect, le pluralisme, la paix, la justice, la solidarité, la vérité et la responsabilité, tant par la réflexion que par l'action. Ces valeurs se traduisent en droits pour les citoyens et citoyennes: ici, le droit à l'éducation, à la sécurité, à la liberté de pensée, à l'égalité des chances, à la santé physique et mentale, à une information exacte et à la participation au sein de l'école et de la société. Des méthodologies inclusives et participatives et une communication non violente permettent d'exercer ces droits à l'école.

18. Initiative mondiale de l'UNESCO Happy Schools, www.unesco.org/en/education-policies/happy-schools.

19. Booth, T. & Ainscow, M. (2019). Index for Inclusion: Developing learning and participation in schools (3^e éd.). Centre for Studies in Inclusive Education (CSIE).

20. Johnson, D. W. & Johnson, R. T. (2018). Cooperative learning: The foundation for active learning. *Active learning—Beyond the future*, 59-71.

27. Pour appliquer ces principes aux politiques éducatives, les autorités éducatives nationales et les organisations internationales devraient accompagner les établissements scolaires en leur fournissant des orientations. Au fil des ans, le Conseil de l'Europe a élaboré de nombreuses recommandations pour intégrer des droits humains et des valeurs démocratiques dans la société, et en particulier dans l'éducation, en veillant à ce que les élèves apprennent ces principes et les expérimentent.

28. À l'appui de cette philosophie, le Conseil de l'Europe a élaboré le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie, qui présente les compétences essentielles dans quatre domaines: valeurs, attitudes, compétences, connaissances et compréhension critique²¹. Il sert de modèle complet illustrant ce que signifie être un citoyen démocratique et fournit des recommandations pour la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté démocratique dans la pratique.

29. En 2023, la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation a adopté une résolution qui visait à renouveler la mission civique de l'éducation et encourageait les établissements d'enseignement à adopter une approche institutionnelle globale pour diffuser les valeurs démocratiques dans tous les aspects de la vie scolaire²². L'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté est un pilier de cette mission. Il vise à fournir un ensemble commun de principes pour de bonnes pratiques dans le développement d'une éducation à la citoyenneté démocratique de qualité, à offrir une plateforme pour le partage d'innovations et de bonnes pratiques, ainsi que des opportunités de collaboration nationale et internationale entre les parties prenantes et les partenaires concernés. L'objectif est de préparer des citoyens actifs et responsables qui participent à la vie démocratique. La célébration de l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique en 2025 étend ces objectifs au monde numérique pour faire face aux menaces qui pèsent sur les droits humains et les valeurs démocratiques.

30. Le Réseau des conseillers en matière de politiques éducatives encourage l'introduction du Cadre de référence dans les systèmes éducatifs, le partage d'expériences et de pratiques et l'amélioration de la coopération. Ces efforts contribuent à la cible 4.7 du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030, axée sur l'éducation pour le développement durable et la citoyenneté mondiale.

31. Les États membres devraient s'efforcer d'élaborer des programmes scolaires complets qui incluent les droits humains et les valeurs démocratiques à tous les niveaux d'enseignement; d'intégrer des expériences pratiques dans les écoles pour permettre aux élèves de s'exercer à ces valeurs dans la vie de tous les jours; de promouvoir l'éducation à la citoyenneté numérique pour relever les défis liés à l'environnement numérique; de renforcer la formation du personnel enseignant pour doter les éducateurs et éducatrices des compétences et connaissances nécessaires; et d'adopter une approche institutionnelle globale pour ancrer une culture de la démocratie dans les environnements d'apprentissage.

4. Méthodologies et outils

32. Pour donner vie à une politique de socialisation en classe, il est essentiel d'élaborer des méthodologies adéquates et d'utiliser les bonnes ressources. Les écoles ont besoin d'outils qui favorisent un «bien vivre ensemble» et qui enseignent les compétences démocratiques (valeurs, attitudes, connaissances et compréhension critique), permettant aux élèves de participer activement, de gérer leurs émotions et leur bien-être, de résoudre les conflits, de coopérer dans l'apprentissage, et de naviguer dans l'environnement numérique.

4.1. Éducation aux droits humains et aux valeurs démocratiques

33. La mise en application de l'éducation aux droits humains et de l'éducation à la citoyenneté démocratique dans les établissements scolaires est un cheminement qui associe la théorie à la pratique. Dans ce modèle, les fondements sont posés par un enseignement théorique en classe. Les élèves étudient les valeurs humaines et les droits humains dans des matières comme l'éducation à la citoyenneté. Ces connaissances de base sont essentielles, car elles les aident à comprendre les principes de la démocratie et l'importance des droits humains.

34. Cela dit, l'apprentissage ne s'arrête pas à la théorie. Le processus commence véritablement avec la mise en pratique de ces valeurs, dans un établissement où les élèves, les dirigeant·es des établissements scolaires, le personnel enseignant et les familles sont activement impliqués dans les instances représentatives et les associations de l'école, prennent les décisions ensemble et favorisent une culture de la

21. www.coe.int/fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture/.

22. <https://rm.coe.int/resolutions-26th-session-council-of-europe-standing-conference-of-mini/1680abee80>.

démocratie. Cette mobilisation active de toutes les parties prenantes au sein de la communauté éducative permet aux élèves de voir la démocratie en action et leur enseigne l'importance de la participation et du respect d'autrui.

35. En inscrivant ces enseignements dans le programme scolaire et en encourageant une participation active, les établissements font en sorte que les élèves soient informés de leurs droits et obligations tout en les sensibilisant à l'importance de respecter et de défendre ces valeurs dans leur vie quotidienne. Cette approche globale prépare les élèves à devenir des citoyens éclairés et actifs, apportant une contribution positive à la société.

36. L'éducation à la citoyenneté fait aujourd'hui partie des politiques éducatives et des programmes scolaires de nombreux États membres, qui sont de plus en plus sensibles au rôle que l'éducation à la citoyenneté et sa dimension européenne ont à jouer dans le renforcement de l'identité européenne. S'il n'y a pas de modèle unique à suivre en matière de promotion de l'éducation à la citoyenneté, il existe en revanche de multiples exemples de bonnes pratiques qui peuvent être source d'inspiration. La partie suivante présente les programmes de quelques États membres consacrés à la citoyenneté et aux valeurs éthiques²³:

- France: l'éducation à la citoyenneté, ou plus exactement l'éducation civique et morale, fait partie du programme obligatoire de l'enseignement primaire et secondaire, à l'échelon national;
- Allemagne: l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits humains fait partie des missions et objectifs fondamentaux de l'éducation formelle à tous les niveaux, ainsi que de l'éducation non formelle. Elle est intégrée aux programmes d'histoire, de sciences sociales et d'éducation politique/citoyenne;
- Croatie: l'éducation à la citoyenneté est un thème transversal obligatoire dans le primaire et le secondaire: ce n'est pas une matière distincte, mais un sujet enseigné dans le cadre d'autres matières;
- Espagne: le programme d'enseignement général vise expressément à préparer les élèves à l'exercice actif de la citoyenneté. Récemment, un décret royal a inscrit les « compétences citoyennes » parmi les huit compétences clés que les élèves doivent avoir acquises à la fin de l'éducation de base. Tous les élèves doivent recevoir un enseignement aux valeurs civiques et éthiques au cours du troisième cycle de l'enseignement primaire, puis dans l'enseignement secondaire;
- Grèce: l'éducation à la citoyenneté fait partie du cours d'éducation sociale et politique suivi à l'école élémentaire (6-12 ans).

37. Ce ne sont là que quelques exemples. Il serait sans aucun doute très avantageux pour les États membres de coordonner ces programmes en un socle commun.

38. Dans les programmes du secondaire, l'enseignement de l'histoire revêt une importance particulière aux côtés de l'éducation à la citoyenneté, car l'utilisation et l'analyse de sources historiques peuvent contribuer pour beaucoup à favoriser le respect d'opinions différentes, le pluralisme et la diversité, ainsi qu'à évaluer la fiabilité et la validité des informations. Une réflexion sur les périodes sensibles de l'histoire doit être menée à des âges appropriés pour que les jeunes comprennent les origines de la situation présente et espérons-le, évitent de répéter les erreurs du passé²⁴. Le programme d'histoire allemand, par exemple, comporte des modules spécifiques sur l'histoire de la démocratie, et introduit une « culture de la mémoire ». Dans le contexte scolaire, cette *Erinnerungskultur* se traduit par le fait que les élèves reçoivent un enseignement sur les événements historiques, les traditions culturelles et l'importance de la mémoire pour l'identité et l'avenir. Ces contenus visent à aider les élèves à comprendre l'importance d'une démocratie résiliente et les défis que l'Allemagne a rencontrés au cours de l'histoire sur son parcours de consolidation démocratique.

39. Le Conseil de l'Europe a élaboré plusieurs initiatives à l'égard des écoles: le projet « Faisons vivre une culture démocratique et inclusive à l'école (DISCO) » a pris fin en 2021, et « S'exprimer en toute liberté – Apprendre en toute sécurité. Des écoles démocratiques pour tous » en 2022. Dans le cadre de l'Espace européen de l'éducation à la citoyenneté et de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation 2024-2030, un label ou une marque spécifique pour les établissements pourrait être créée, qui tiendrait compte des résultats de ces initiatives, et mettrait en avant l'approche de socialisation proposée tout en offrant un cadre numérique attrayant et souple pour faire des établissements scolaires des lieux

23. Citizenship education in national curricula. European Parliamentary Research Service (2023).

[https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2023/747459/EPRS_BRI\(2023\)747459_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2023/747459/EPRS_BRI(2023)747459_EN.pdf).

24. La multiperspectivité dans l'enseignement de la mémoire et de l'histoire au service de la citoyenneté démocratique. Rapport | Doc. 16090 | 8 janvier 2025. Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias. Rapporteuse: M^{me} Luz Martínez Seijo.

d'acquisition des compétences de vie. Le travail en réseau entre établissements favoriserait la constitution d'un système d'apprentissage et d'entraide propice à la réalisation des objectifs énoncés dans le présent rapport en ce qui concerne la participation des élèves, l'analyse des conflits au sein des établissements, les compétences de communication assertive, l'apprentissage socio-émotionnel, les programmes de médiation des conflits, le soutien par les pairs et la prévention du harcèlement, l'apprentissage coopératif, les règles et le climat en classe.

4.2. La participation: vers la socialisation active des élèves

40. Le meilleur moyen de favoriser une socialisation active à l'école est de donner aux élèves une multitude de possibilités de participer à la vie et aux décisions de leur établissement. Une telle implication crée un fort sentiment d'appartenance, l'école devenant un espace qu'ils s'approprient, au sein duquel ils peuvent partager des apprentissages, des expériences et des émotions, résoudre les conflits en toute autonomie et apprendre à vivre ensemble. Il existe de nombreuses manières de faire participer les jeunes: la distribution de divers rôles à responsabilité en classe, la cocréation des règles, la mise en œuvre de l'apprentissage coopératif, la constitution d'équipes de soutien, l'organisation d'activités extrascolaires et la création de clubs, le travail par projets et la tenue de débats démocratiques. Ces activités contribuent à associer l'ensemble des élèves à la vie de l'établissement. Des espaces intégrateurs et inclusifs spécialement conçus à cet effet peuvent être mis en place. Le modèle de participation des apprenants à l'éducation inclusive définit quatre formes de participation: la participation physique (ce qui inclut l'accessibilité), la participation socio-émotionnelle, la participation aux décisions et la participation engagée²⁵.

41. Il y a une vingtaine d'années, un programme porteur de transformations a été élaboré dans le cadre des activités de recherche et d'enseignement de l'Université d'Alcalá (Espagne). Ce projet propose des formations, des conseils et un soutien aux communautés scolaires, en prêtant une attention particulière aux moyens d'assurer une participation des élèves²⁶. La formation couvre plusieurs grands domaines, notamment la promotion d'une vision positive de l'autre, la compréhension et l'analyse des conflits à l'école, la communication assertive en cas de conflit, les compétences sociales, l'apprentissage socio-émotionnel, les méthodes de résolution des conflits à l'école et la création d'un climat scolaire positif régi par des règles démocratiques. Une formation spécialisée est également assurée pour différents programmes, portant sur la médiation des conflits par les élèves, le soutien par les pairs, les cercles réparateurs, l'inclusion et l'apprentissage coopératif, les délégués de classe (sur des questions comme le soutien, la santé, le sport, l'égalité, le recyclage et les activités de cour d'école), les services d'apprentissage et la citoyenneté numérique. Lors de la formation, le personnel enseignant, les élèves et les familles sont réunis en une équipe, ce qui les encourage à bâtir des relations solides et les prépare à travailler sur de nouveaux projets ou des améliorations ultérieures. Des centaines d'écoles primaires et secondaires en Espagne ont adopté ce projet et le développent activement. Le projet produit systématiquement des résultats positifs pour le climat à l'école, et fait désormais partie intégrante de la culture scolaire. Ces écoles forment ainsi un réseau de bonnes pratiques.

4.3. Apprentissage socio-émotionnel

42. L'apprentissage social et émotionnel est le processus d'acquisition des compétences nécessaires pour reconnaître et gérer ses émotions, développer l'attention et le souci des autres, établir des relations positives, prendre des décisions responsables et gérer efficacement les situations difficiles. Ces programmes d'apprentissage couvrent le développement de la conscience de soi, de la conscience sociale et des compétences relationnelles, aidant ainsi les élèves à mieux comprendre leurs propres émotions et à interagir de manière positive avec des personnes et des groupes divers²⁷.

25. European Agency for Special Needs and Inclusive Education, 2025. Learner Participation in Inclusive Education: Document d'information. Todorova, K. & Bilgeri, M. (sous la dir. de). Odense, Danemark. www.european-agency.org/sites/default/files/LPIE_Background_Paper..pdf.

26. Modèle global d'amélioration de la coexistence dans les écoles, www.grao.com/libros/modelo-integrado-de-mejora-de-la-convivencia-1573, <https://convivenciayaprendizajecooperativo.web.uah.es/wp/biblioteca-videos-articulos-prensa-etc/publicaciones/>. Groupe de recherche et d'innovation IMECA, Université d'Alcalá, <https://convivenciayaprendizajecooperativo.web.uah.es/wp/>.

27. Commission européenne: Direction générale de l'Éducation, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture. «Social and emotional learning and academic achievement in schools». Office des publications de l'Union européenne, 2023.

43. Par exemple, l'organisation à but non lucratif MOT (Courage), fondée en 1997 en Norvège, propose aux écoles des programmes préventifs fondés sur des valeurs afin d'aider les jeunes à développer leur résilience et à s'intégrer. Dans le cadre d'une «approche globale de l'école», ces programmes sont proposés aux élèves, au personnel enseignant et aux parents. Ils favorisent l'acquisition de compétences utiles dans la vie quotidienne, telles que la capacité des jeunes à avoir confiance en eux, à devenir plus forts (développer leur conscience et leur courage) et à faire face à diverses situations de la vie. Les programmes sont proposés pour l'enseignement primaire (niveaux 1 à 4), le premier cycle du secondaire (niveaux 8 à 10) et le deuxième cycle du secondaire (niveaux 11 à 13). Le programme «Robust Youth» destiné aux écoles secondaires couvre de nombreux thèmes et comprend des travaux individuels et en classe visant à créer des environnements inclusifs, à discuter et à mettre en pratique les valeurs fondamentales, la démocratie et la citoyenneté, à s'informer sur les questions de santé publique et à développer des compétences de vie et une pensée critique. Les coaches sont des enseignant-es, des infirmières scolaires, des conseillers ou des animateurs socio-éducatifs qui reçoivent une formation complète sur les méthodologies et un suivi étroit par la suite. Des personnalités connues sont engagées comme ambassadeurs afin de toucher plus efficacement les jeunes et d'avoir un plus grand impact. Les valeurs et les outils comprennent: le courage de se soucier des autres (faire preuve de respect et de gentillesse envers ceux qui sont exclus); le courage de vivre (être soi-même et s'accepter tel que l'on est); le courage de dire non (défendre ses valeurs, oser exprimer son opinion, donner la priorité à ce qui est juste et important pour soi).

44. Un autre projet remarquable de promotion de l'apprentissage socio-émotionnel à l'école est le projet Emocrea²⁸ mis en place par le groupe de recherche Emocrea de l'Université de La Laguna, en Espagne. Il étudie, promeut et fait connaître les possibilités offertes par des stratégies d'apprentissage innovantes axées sur les émotions et la créativité, tout en apportant aux écoles un soutien à la formation. Le concept d'émocréativité est né de la discipline du même nom enseignée dans les îles Canaries et englobe toutes les activités d'apprentissage socio-émotionnel qui peuvent être menées selon une approche artistique et créative. Le projet travaille sur des thèmes tels que l'évaluation, les méthodologies, la résilience, les compétences du personnel enseignant et le développement au sein de la communauté, favorisant ainsi un environnement d'apprentissage novateur et coopératif pour les élèves comme pour le personnel enseignant.

45. D'autres ressources améliorent collectivement l'apprentissage socio-émotionnel en apportant des outils et cadres pratiques pour favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves. Le manuel SEMH²⁹ aide les écoles à impulser des initiatives pour les élèves qui présentent des besoins en santé mentale, émotionnelle et sociale ou les élèves à risque. Le SEE-KS (engagement social et émotionnel, connaissances et compétences)³⁰ favorise l'engagement socio-émotionnel dans le cadre d'une approche fondée sur la conception universelle des apprentissages, ce qui crée des environnements inclusifs. La Boîte à outils SHLS (espaces d'apprentissage et de guérison sécurisés)³¹ fournit des lignes directrices pour la mise en place d'environnements sûrs qui favorisent la guérison émotionnelle et les progrès scolaires, en veillant à ce que les élèves se sentent protégés et encouragés à s'exprimer.

4.4. Résolution de conflits

46. La résolution de conflits est un aspect central de la socialisation, essentiel pour nouer des liens avec les autres élèves, le personnel enseignant et la famille. Elle englobe la compréhension, la prévention et la gestion des conflits, notamment ceux qui naissent dans les relations virtuelles sur les réseaux sociaux. Une approche participative encourage les élèves à régler leurs conflits au moyen de stratégies non violentes comme la médiation des conflits, le soutien par les pairs, les pratiques réparatrices et les compétences de communication assertive. Ces programmes, élaborés dans plusieurs pays européens, ont produit des résultats positifs sur le plan de l'amélioration du climat scolaire et de la coexistence au sein des établissements et ont de grandes vertus pédagogiques pour la vie future des élèves³².

47. Plusieurs projets européens de lutte contre le harcèlement scolaire ont pour objectif de combattre le harcèlement par l'éducation, la mobilisation de la communauté et les méthodologies novatrices. Parmi ces initiatives, on peut citer: SAFER³³, axée sur la prévention de la violence et du harcèlement à l'école pour les

28. <https://emocrea-ull.com/proyectos>.

29. Partenariat Barking et Dagenham pour l'amélioration des écoles, <https://bdsip.co.uk/resources/semh-handbook/>.

30. www.see-ks.com/.

31. Boîte à outils de l'espace de guérison et d'apprentissage sécuritaire, <https://school-education.ec.europa.eu/en/discover/resources/safe-healing-and-learning-space-toolkit>.

32. Commission européenne: Direction générale de l'Éducation, de la Jeunesse, du Sport et de la Culture. «What can schools do about bullying?», Office des publications de l'Union européenne, 2023.

33. www.safer-erasmus.eu/.

élèves âgés de 8 à 14 ans, et EIRENE³⁴, un projet Erasmus+ qui renforce la capacité des élèves à répondre au harcèlement, pour les 13-16 ans. Le projet Stop harcèlement dote les animateurs de jeunesse des compétences nécessaires pour prévenir le harcèlement et intervenir dans des situations de harcèlement.

48. Parmi les autres ressources signalons le projet «KiVa» (Finlande)³⁵, qui fournit aux établissements des outils de lutte contre le harcèlement, et la méthode «No Blame» (Royaume-Uni)³⁶, qui privilégie des solutions collectives sans chercher à rejeter la faute sur les uns ou les autres. «El Club de los valientes» (Le Club des braves: zéro violence dès le plus jeune âge, Espagne)³⁷ apprend aux élèves la médiation par les pairs, tandis que «NoTrap!» (Italie)³⁸ combat le harcèlement et le cyberharcèlement au moyen d'une approche animée par les pairs. Le projet «Médiateur à l'école» (France)³⁹ forme les élèves au règlement pacifique des conflits entre pairs par la médiation et contribue à la compréhension de l'autre. Le modèle intégré d'amélioration de la coexistence en Espagne comporte également un solide programme de médiation des conflits.

4.5. Processus d'apprentissage collaboratif

49. Les processus d'apprentissage collaboratif sont essentiels pour la socialisation, car ils supposent de travailler ensemble, de partager des idées, de relever des défis, de résoudre des problèmes et de construire des projets. L'enseignement traditionnel fondé sur des cours magistraux n'offre pas ces expériences. Il est primordial que les salles de classe soient des espaces où les élèves peuvent apprendre les uns des autres⁴⁰. Pour être efficace, l'apprentissage coopératif doit remplir certaines conditions. Il doit, entre autres, créer une interdépendance positive, permettre la responsabilisation individuelle, encourager la participation directe, développer les compétences sociales et les rôles dans le groupe, et créer des tâches qui impliquent un traitement intelligent de l'information au sein du groupe. L'enseignant·e devrait organiser la classe en groupes soigneusement équilibrés pour garantir l'hétérogénéité et mettre en place des unités d'enseignement coopératif avec des tâches différenciées à différents niveaux, permettant ainsi la réussite de tous les élèves, y compris ceux qui sont en situation de handicap, et leur contribution à un résultat commun.

50. Des ressources précieuses ont été élaborées et sont utilisées dans plusieurs pays: la Global Inclusive Teaching Initiative (GITI)⁴¹, l'indice de l'inclusion⁴², la classe en puzzle⁴³, l'instrument destiné à améliorer les pratiques éducatives du personnel enseignant relatives à l'éducation inclusive, conçu par la Commission européenne et le Conseil de l'Europe⁴⁴, le cours sur l'apprentissage collaboratif et coopératif proposé par la Commission européenne⁴⁵, l'organisation Team-Based Learning Collaborative⁴⁶ et le projet KoaLa⁴⁷.

4.6. Responsabilité numérique

51. L'environnement et les technologies numériques offrent des moyens inédits de s'exprimer sous diverses formes, de découvrir, d'apprendre, de créer, de communiquer et de prendre part à la vie sociale. En même temps, la désinformation, le cyberharcèlement, le discours de haine en ligne et l'utilisation abusive des données personnelles sont des phénomènes de plus en plus importants. La socialisation des jeunes passe aujourd'hui en grande partie par les médias numériques; il est donc important que l'école leur apprenne à utiliser le monde numérique de manière responsable⁴⁸. La responsabilité numérique peut être encouragée

34. <https://eireneproject.eu>.

35. KiVa. Programme anti-harcèlement, www.kivaprogram.net/.

36. <https://tacklebullying.ie/restorative-approach-to-bullying-for-educators/>.

37. Club des braves: «Zéro violence dès l'âge zéro».

38. No Trap! Liberi del bullismo. www.notrap.it/.

39. Projet Médiateur à l'école, France médiation, www.francemediation.fr/projet-mediateur-a-l-ecole.

40. Johnson, D. W., & Johnson, R. T. (2018), «Cooperative learning: The foundation for active learning», *Active learning Beyond the future*, 59-71.

41. International Forums of Inclusion Practitioners (IFIP), www.ifip.group/.

42. Booth, T., & Ainscow, M. (2019), «Index for Inclusion: Developing learning and participation in schools» (3rd ed.). Centre for Studies in Inclusive Education (CSIE).

43. La salle de classe en puzzle. www.jigsaw.org/.

44. Hollenweger, J. et al. (2015), «Instrument destiné à améliorer les pratiques éducatives des enseignants relatives à l'éducation inclusive», Commission européenne-Conseil de l'Europe.

45. Cours d'apprentissage collaboratif et coopératif, Commission européenne, <https://school-education.ec.europa.eu/en/learn/courses/collaborative-cooperative-learning>.

46. Team-Based Learning Collaborative, www.teambasedlearning.org/.

47. Projet KoaLa, www.dipf.de/en/research/projects/koala-cognitively-activating-and-collaborative-learning-opportunities.

48. O'Neill, B 2023, Research for the Committee on Culture and Education – The influence of social media on the development of children and young people, European Parliament, Policy Department for Structural and Cohesion Policies, Bruxelles.

par la législation et les limites imposées à l'utilisation des appareils à l'école. Néanmoins, il est également essentiel d'améliorer les programmes éducatifs consacrés aux différents sujets et compétences numériques. Il s'agit notamment de sensibiliser aux dangers d'internet (tels que la dépendance, les défis viraux dangereux, la pédophilie et la sollicitation d'enfants à des fins sexuelles, ainsi que les groupes toxiques) et aux risques des applications de l'intelligence artificielle. En outre, les programmes devraient se concentrer sur la prévention du cyberharcèlement, l'autolimitation et le filtrage de l'information, l'esprit critique et l'analyse de l'information, la détection des canulars et la publication responsable de contenus. Ce défi est probablement l'un des plus importants de notre époque et constitue une mission que seule l'éducation peut accomplir avec succès.

52. L'éducation à la citoyenneté numérique est une priorité pour le Conseil de l'Europe. Le Forum sur l'éducation à la citoyenneté numérique⁴⁹, organisé en mai 2025, a abordé des thèmes tels que la compréhension de la citoyenneté numérique, le comportement éthique en ligne, la sûreté et la sécurité, la lutte contre la désinformation, la maîtrise du numérique et l'esprit critique, l'empreinte et la réputation numériques, le cyberharcèlement et le harcèlement en ligne, les communautés numériques inclusives et accessibles, les droits et responsabilités numériques, ainsi que la participation numérique et la démocratie. Pour soutenir ces initiatives, diverses ressources ont été élaborées, notamment un livret sur l'éducation à la citoyenneté numérique, des dépliants, des plans de cours, un guide pour les parents et la série de vidéos *Diginauts* destinée aux jeunes enfants. Ces ressources visent à aider le personnel enseignant, les élèves et les parents à s'y retrouver dans le monde numérique. En outre, le Conseil de l'Europe se concentre sur la maîtrise de l'intelligence artificielle (IA), qui couvre les compétences techniques, les aspects humains, l'apprentissage avec l'IA et l'utilisation de l'IA pour apprendre à apprendre. Parmi les autres ressources importantes figurent le plan d'action en matière d'éducation numérique (2021-2027) et le Centre européen Wergeland en Norvège, qui a collaboré avec le Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté numérique.

5. Les acteurs clés pour écoles démocratiques et participatives

53. Si les compétences en matière de culture de la démocratie, d'engagement civique, de méthodes d'apprentissage, de réactivité et d'innovation dans et par l'éducation sont des préoccupations essentielles, ces objectifs ne peuvent être atteints de manière isolée. Pour cultiver les valeurs démocratiques, l'école doit être un espace de socialisation inclusif où chaque individu peut se sentir reconnu et respecté, et où les apprenant-es apprécient d'être avec les autres.

54. Les systèmes éducatifs des États membres tiennent compte de ces aspects liés à la socialisation et les traitent. Cependant, l'Assemblée devrait exhorter les États membres du Conseil de l'Europe à intensifier et à renforcer leur engagement à promouvoir davantage les aspects socialisants d'une éducation de qualité à l'ère numérique, en vue d'améliorer la sécurité, la santé mentale et le bien-être des apprenant-es, de promouvoir les valeurs démocratiques, et de renforcer l'inclusion et la participation dans une société numérique durable. Les différentes initiatives existantes bénéficieraient de la coordination des principales parties prenantes afin de créer un cadre commun, auquel les écoles pourraient s'identifier et avec lequel elles pourraient travailler.

55. Le corps enseignant joue un rôle essentiel dans le développement des élèves, en les aidant à adopter des normes, des valeurs et des compétences sociales. Il contribue à façonner l'identité et l'estime de soi des élèves, grâce à leurs propres caractéristiques et attentes scolaires et personnelles. En tant qu'agents de socialisation, les enseignant-es, comme les parents, devraient servir de modèles, en affichant un comportement éthique et moral dont les élèves peuvent s'inspirer. Par exemple, les enseignant-es peuvent introduire des discussions sur certains dilemmes éthiques adaptés à l'âge des apprenant-es et montrer des moyens appropriés de gérer les conflits. En outre, il appartient au corps enseignant d'appliquer des méthodologies actives ou collaboratives et d'enseigner des matières liées à l'éducation à la citoyenneté, aux valeurs démocratiques et compétences associées ainsi qu'à l'utilisation des ressources numériques à l'école. Toute action visant à améliorer la socialisation des élèves doit donc donner la priorité à la formation initiale et continue du personnel enseignant.

56. Le travail de socialisation exige la participation de toutes et tous. Les écoles et le corps enseignant sont au cœur du dispositif, mais seule une approche globale et coordonnée entre les principales parties prenantes permettra d'obtenir des résultats optimaux. Chacune d'entre elles joue un rôle très important. Les autorités éducatives des États membres pourraient coordonner des pratiques et un programme commun en matière d'éducation à la citoyenneté avec le soutien de l'Espace européen pour l'éducation à la citoyenneté et à l'aide

49. www.coe.int/fr/web/education/dce-for-educators;
www.coe.int/fr/web/education/european-year-of-digital-citizenship-education-2025.

de ressources telles que le Cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie. Elles devraient mettre en œuvre des politiques dans les domaines du «bien vivre ensemble», du bien-être, de l'inclusion et des valeurs et pratiques démocratiques. Il est essentiel de renforcer la formation initiale et continue du personnel enseignant en matière de socialisation, d'inclusion, d'éducation émotionnelle et aux valeurs, de participation, de prévention/résolution des conflits et d'apprentissage coopératif. En outre, l'Assemblée devrait recommander de créer un sceau, un label ou toute autre marque distinctive européenne ainsi qu'un cadre numérique attrayant et souple pour les «écoles où l'on apprend à vivre», créant ainsi un réseau relié en permanence par les médias sociaux ainsi qu'un système de formation et de soutien.

57. Les responsables d'établissement et les équipes de direction devraient s'efforcer de créer une école démocratique et participative, qui soutient l'identité de la communauté locale, et où les élèves et les familles disposent de canaux de participation spécifiques. Ils devraient valoriser chaque enseignant-e de l'école, en lui accordant du temps pour la formation continue, l'échange d'idées et le soutien mutuel et coopération. Il est essentiel de promouvoir le vivre ensemble harmonieux autour d'un modèle intégré, axé sur l'élaboration démocratique et participative de règles et la mise en œuvre de programmes de prévention et de résolution participative des conflits, tels que des programmes de médiation, de soutien par les pairs et de justice réparatrice. L'élaboration de programmes d'apprentissage coopératif qui encourage la collaboration, plutôt que la compétition, et l'offre d'un large éventail d'activités et de clubs complémentaires (artistiques, sportifs, environnementaux, de service social, etc.) qui favorisent la socialisation des élèves autour de leurs intérêts constituent également des étapes importantes.

58. Le corps enseignant devrait être encouragé à être fier d'être au cœur du travail de socialisation de l'école et à reconnaître l'importance de cette tâche. Il devrait être soutenu dans son engagement à l'égard de la communauté éducative, suivre des formations régulières tout au long de la carrière et mettre à jour ses connaissances et ses techniques sur les sujets et les programmes mentionnés dans ce rapport. L'échange d'idées et de bonnes pratiques entre enseignant-es au niveau national et européen devrait être stimulé et financé.

59. Les élèves et les familles devraient être encouragés à participer activement à la communauté scolaire en s'engageant dans les associations d'élèves et de parents. Ils et elles peuvent contribuer à l'environnement d'apprentissage en participant à des groupes interactifs, et à des activités de formation axées sur la famille. La collaboration autour de l'éducation à la citoyenneté est vitale, car elle favorise une vie familiale fondée sur le respect, les compétences émotionnelles positives et le bien-être. La prévention de la violence et la promotion de la responsabilité numérique devraient être des préoccupations centrales. Tout signe de détresse, de harcèlement ou d'isolement devrait être détecté rapidement et pris en charge afin de garantir à toutes et tous le bien-être et un environnement sûr et favorable.

60. Les acteurs du soutien, y compris les conseillers et conseillères, les psychologues ainsi que les éducateurs et éducatrices peuvent apporter une aide précieuse et établir des partenariats avec des associations et des spécialistes externes. Les universités peuvent jouer un rôle majeur en concevant des programmes de recherche, ainsi qu'en faisant le suivi et l'évaluation des initiatives.

6. Conclusion

61. Dans un contexte mondial marqué par des guerres en cours et autres crises majeures, le renforcement du rôle socialisant de l'école peut sembler ne pas être une priorité immédiate. Pourtant, nous devons reconnaître que les écoles d'aujourd'hui façonnent la société de demain. Étant donné que les enfants et les jeunes qui fréquentent aujourd'hui les salles de classe seront bientôt ceux qui dirigeront le monde, il ne faut pas perdre de temps pour les préparer à affronter l'avenir.

62. Les guerres et les conflits continuent de faire des victimes, alors que les citoyennes et les citoyens ordinaires demeurent impuissants à influencer ces événements. Nous avons vu des démocraties s'éroder en régimes autoritaires – dont certains gouvernent aujourd'hui de vastes populations – et d'autres tomber dans l'incertitude. Même en Europe, où la démocratie est depuis longtemps une pierre angulaire, nous assistons à une montée inquiétante des idéologies d'extrême droite et à une méfiance croissante à l'égard des institutions démocratiques. De nombreux jeunes, qui n'ont jamais connu l'absence de démocratie, pourraient ne pas en saisir ni en apprécier pleinement la valeur.

63. Dans ce contexte, l'influence des réseaux sociaux et la diffusion de fausses informations parmi les jeunes sont indéniables. Les jeunes apprennent à se repérer dans un monde où la vérité est souvent déformée et où la technologie peut supplanter l'esprit critique et l'engagement civique. Les écoles doivent

servir de contrepoids, et offrir un espace où la démocratie est non seulement enseignée mais vécue. Les principes de la démocratie et du vivre ensemble ne sont pas innés; ils doivent être appris et mis en pratique chaque jour. L'école est le cadre idéal pour cet apprentissage.

64. Les activités mentionnées dans ce rapport visent à renforcer la socialisation et l'engagement démocratique. Elles encouragent la participation, le partage des responsabilités, la collaboration, le dialogue, la résolution pacifique des conflits, l'éducation émotionnelle, le respect de la diversité et le soutien mutuel. Ces expériences favorisent la confiance, l'esprit critique et le sens des responsabilités, jetant ainsi les bases de communautés inclusives et résilientes. Il est temps d'agir. Chaque enseignant·e, chaque école, chaque famille qui enseigne aux jeunes à respecter et à apprécier la vie démocratique contribue à construire un monde meilleur.

65. Nous espérons que ce rapport pourrait inspirer de nouvelles initiatives et sensibilisera au rôle essentiel que joue l'école dans la socialisation des élèves, en particulier en ces temps de crise. Il est à la fois important et urgent que les autorités éducatives intensifient leurs efforts. L'école doit pouvoir remplir son rôle en préparant les enfants et les jeunes non seulement à la vie professionnelle, mais aussi à une vie commune, où ils participent à une société démocratique, et la protègent.